



## DOSSIER

Les 4 et 5 mai derniers se sont déroulées au stade  
Duguin les rencontres départementales USEP  
d'athlétisme (Archives Ville de Bourg)



# A vos marques, prêts... sport !

Pour les Burgiens, le sport est un art de vivre. En amateur ou en compétition, ils sont 15 000 à fréquenter la centaine de clubs sportifs de la ville, sans compter les adeptes du sport-loisir, ceux qui soutiennent leurs équipes fétiches et tous ceux qui s'investissent bénévolement dans les clubs. Tour d'horizon à l'occasion de cette rentrée sportive !



“ La Ville veut relever le challenge d’un sport éco-citoyen pour éduquer au respect de l’environnement, des individus, y compris les plus marginalisés ”

## → QUESTIONS À :



**Pascal Borgo,**  
maire-adjoint délégué  
aux Sports

### → Quel nouvel élan souhaitez-vous donner à la politique sportive de la Ville ?

Les Burgiens aiment le sport : ils sont nombreux à pratiquer, soutiennent les équipes, s’impliquent dans les clubs... C’est une chance pour la ville qui bénéficie d’une dynamique associative et d’un calendrier sportif impressionnant. Aujourd’hui, Bourg-en-Bresse souhaite s’orienter vers un sport éco-citoyen, favorisant un accès plus large aux activités sportives de loisirs ou de compétition et privilégiant l’éducation au civisme, le respect de l’environnement... Faire du sport, c’est s’impliquer pour construire ensemble et non pas être un simple consommateur ! La Ville, avec son service des Sports et l’OMS, définiront une politique des sports au plus près des besoins des associations sportives. L’objectif est de favoriser les complémentarités et les coopérations entre les clubs.

### → Vous voulez encourager la pratique des plus jeunes. Comment ?

La Ville poursuit son soutien au sport scolaire, avec l’aide de ses éducateurs territoriaux (ETAPS) pour les activités



Toute l’année, Bourg vit au rythme d’événements sportifs d’envergure, comme le Triathlon international.



© J. J. Fauget

physiques et sportives : ils sont 14 à épauler les enseignants burgiens dans la pratique du sport du CP au CM2. Ils animent aussi le Centre de loisirs des jeunes l’été, encadrent les vacances scolaires des collégiens et les activités des clubs de retraités. Dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, la liaison écoles-clubs permet aux enfants des quartiers sensibles d’intégrer des clubs sportifs, grâce à un éducateur qui fait le lien entre les élèves, les familles et les associations.

Pour la 2<sup>e</sup> année, la Ville de Bourg aide les parents à échelonner le paiement des activités sportives ou culturelles de leurs enfants : elle avance à la rentrée les frais de licences en clubs, ce qui permet aux familles de payer cette somme en 4 fois sans frais.

### → De quelle façon la Ville soutient-elle les clubs sportifs burgiens ?

La Ville met à disposition des clubs les équipements sportifs. Notre préoccupation principale est de maintenir ce patrimoine en bonne santé et le moderniser. Trois chantiers sont en cours : le pôle d’accueil de Bouvent qui sera terminé cet hiver, les futurs locaux du Stade Athlétique Bressan aux Venues et de l’Entente Athlétique Bressane à la Chagne. De plus, la Ville et Bourg-en-Bresse Agglomération travaillent à la création d’une salle polyvalente de spectacles culturels et sportifs à Ainterexpo. Autre soutien important de la Ville : les aides indirectes aux clubs (matériel, logistique...) pour l’organisation d’événements exceptionnels (soit 105 000 €) et dans leurs besoins plus quotidiens. Les clubs

de haut niveau, professionnels ou évoluant en championnat de niveau national, bénéficient également de subventions (707 000 €). Dans une logique éco-citoyenne, une réflexion est en cours pour harmoniser les critères d’attribution des subventions. ■

“L’accès au sport est pour moi une priorité vitale : tout un chacun, quelque soit son âge, son origine sociale, doit pouvoir pratiquer, au sein d’un club ou seul, et s’impliquer dans une association sportive. Le sport professionnel, outre le fait qu’il contribue à faire connaître la ville, est surtout une locomotive pour nos jeunes. J’attache beaucoup d’importance aux sports collectifs qui apportent un équilibre de vie, forment à la citoyenneté et au savoir-vivre en communauté. La Ville continuera à promouvoir tous les sports et à les rendre accessibles au plus grand nombre !”



**Nicole Barreau,**  
conseillère municipale  
et présidente de la  
Commission Sports



Le parc de loisirs de Bouvent disposera bientôt d’un pôle d’accueil tout neuf.



# LE BON CHOIX POUR LA RENTRÉE !

A la rentrée, les associations sportives, culturelles et de loisirs font le plein ! Comment faire son choix parmi les nombreuses activités disponibles sur Bourg ? Mercredi 16 septembre, le 2<sup>e</sup> Forum sports et loisirs vous aidera !



## BOURG SUR LE PODIUM

- 110 associations sportives proposant une soixantaine de disciplines
- 9 965 licenciés (4 sur 10 sont bourgiens, 3 sur 10 habitent la Communauté d'agglomération et 3 sur 10 viennent d'autres communes)
- 219 équipements sportifs

\* Sources : rapport du CESL – Juin 2009

## LE SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE !

Après son avis sur le devenir du collège Amiot, le Conseil économique et social local (CESL) de Bourg, organisme chargé de donner des avis sur des sujets locaux, a réalisé une étude sur le sport et son accessibilité au plus grand nombre. Le 18 juin dernier, il a rendu au Maire son rapport qui dresse un état des lieux détaillé du sport bourgien. Premier constat : dynamique et sportive, la population bourgienne et des communes environnantes bénéficie de nombreux équipements sportifs et d'un soutien conséquent à la pratique sportive de la part des collectivités dont la Ville. Toutefois, le CESL a pointé certains points faibles, notamment des disparités d'accès à la pratique sportive. Il préconise de rendre plus lisible la pratique du sport, de gérer les conflits de compétences, de remettre à plat les financements croisés et d'ouvrir au plus grand nombre la pratique sportive, mais aussi la participation aux "spectacles sportifs".



**S'**inscrire dans un club de sport ? Choisir une activité pour ses enfants ? A Bourg, le choix est



immense mais vous trouverez sûrement ce qui vous convient le mieux lors du 2<sup>e</sup> Forum sports et loisirs organisé par le Bureau information jeunesse et la Ville de Bourg-en-Bresse. Pour la première fois, ils unissent leurs efforts aux côtés d'une cinquantaine d'associations sportives et culturelles, qui présenteront leurs activités le mercredi 16 septembre de 10 h à 19 h, à la Salle des fêtes (entrée libre). S'il fait beau, le Forum proposera sur l'esplanade de la Comédie un "défi verticalité" (photo ci-contre) organisé par le service Action sportive, ainsi que des animations et démonstrations des associations participant au Forum. ■

→ Bureau Information Jeunesse : 04 74 24 69 49



De nombreux clubs privilégient la formation des jeunes qui sont les champions de demain. Ici, l'école de rugby de l'USBPA.



Chaque année, des sportifs handicapés participent au semi-marathon de Bourg. Pourtant, ils restent trop souvent en marge des clubs, comme le souligne le rapport du CESL (encadré ci-contre).



Le Football-Club Bourg Péronnas est monté cette année et évolue en Championnat de France Amateur.



# L'OMS, MAILLON FORT DE L'ÉLAN SPORTIF

Dans les starting-blocks de la rentrée, l'Office municipal des sports (OMS) est prêt pour de nouveaux défis.

Le 24 juin dernier : le marché couvert de Bourg transformé en gymnase à l'occasion de la fête de l'Ecole des sports de l'OMS.



Avec la mission de dynamiser, valoriser et soutenir l'élan sportif burgien, l'Office municipal des sports de Bourg fédère 70 clubs-adhérents et met à leur disposition plusieurs outils, notamment l'Ecole des sports. "Pendant l'année scolaire 2008-2009, 180 enfants du CE2 au CM2 de Bourg-en-Bresse ont découvert tous les mercredis trois sports, choisis parmi une trentaine de disciplines différentes, pour la modique somme de 35 € l'année" explique Michel Longin, secrétaire général de l'OMS. "Sur les trois années scolaires, ils peuvent s'initier à 9 disciplines, dont de nouveaux sports comme l'équitation, le ski nautique... Ici pas de compétition, mais l'esprit de découverte pour insuffler le goût du sport !" affirme-t-il. Fidèle partenaire, la Ville de Bourg-en-Bresse soutient activement l'Ecole des sports de l'OMS en mettant chaque mercredi à disposition 6 de ses animateurs et éducateurs sportifs en assurant la coordination de l'école et en ouvrant ses équipements. La fréquentation de l'Ecole des sports est fortement remon-



© Michel Longin

tée ces dernières années et de nombreuses pré-inscriptions de nouveaux enfants ont été enregistrées lors de la Foire de Bourg en avril dernier, sur le thème du sport.

## SPORT ET SANTÉ

Autre chantier de l'OMS, la relance d'un centre médico-sportif qui n'existe plus

depuis 2004 mais est très demandé par le monde sportif burgien. "Pour des raisons de sécurité, ce type de structure doit désormais être adossé à un centre hospitalier : c'est pourquoi l'OMS travaille avec l'hôpital Fleyriat, la Ville de Bourg et la Direction départementale Jeunesse et Sports" explique Pascal Borgo, maire-adjoint aux Sports de Bourg et ancien président de l'OMS. "Le but est d'assurer un contrôle et un suivi cardio-pulmonaire des sportifs de haut niveau et des deux sections sportives scolaires". L'OMS recherche des financements auprès des collectivités, des clubs, de partenaires commerciaux, des pratiquants...

## EN SAVOIR PLUS

### LE SPORT EST-IL ÉDUCATIF ?

La Ville organise sur ce thème une conférence gratuite et ouverte à tous mercredi 16 septembre à 20 h à la Maison des Jeunes et de la Culture.

→ Service Action éducative : **04 74 45 72 19**

### SPORT, CULTURE, LOISIRS POUR TOUS !



Les familles peuvent échelonner le paiement des activités de leurs enfants en 4 fois sans frais. Date limite de dépôt du dossier : le 25 octobre. Brochure disponible dans les accueils Mairie et sur le site [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

→ Service Action sportive : **04 74 22 92 20**

### L'ACTION SPORTIVE DÉMÉNAGE !

A partir du vendredi 9 octobre, le service Action sportive de la Ville vous accueillera dans ses nouveaux locaux, 5 bis, av. des Belges. Du 6 au 8 octobre, il sera fermé au public pour cause de déménagement. Le téléphone restera inchangé : **04 74 22 90 20**.

#### > Contacts :

→ Direction départementale jeunesse

et sports (DDJS), 18, rue du 23<sup>e</sup> RI

Tél : **04 74 23 44 66**

→ Comité départemental olympique

et sportif, 14, rue de la Grenouillère

Tél : **04 74 45 11 27**

→ Comité de l'Ain handisport,

3, rue Brillat-Savarin

Tél : **04 74 21 44 05** - [www.handisport01.org](http://www.handisport01.org)

## PROMOUVOIR LE SPORT

Dès cette rentrée, les clubs et sportifs burgiens ont à leur disposition la plaquette d'information de l'Office municipal des sports, mais aussi son nouveau site internet, ludique et très complet. Bien évidemment, les bénévoles de l'OMS seront présents le 16 septembre lors du Forum sports et loisirs (cf page 13). ■

→ Office municipal des sports, 2A rue Tony Ferret.

Tél : **04 74 22 74 99**

[www.omssportbourg.com](http://www.omssportbourg.com)